

SOMMAIRE

ACTION SOCIALE -
SANTE -
PETITE ENFANCE

2

LE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE

3

LA COMMISSION
CULTURELLE -
EQUIPEMENT SPORTIF

4

LA VOIRIE
INTERCOMMUNALE

5

LA COLLECTE ET TRAI-
TEMENT DES DECHETS

6

LE TOURISME

7

INTERNET HAUT DEBIT
LE P.I.G.

8



LACAPELLE-MARIVAL

Mesdames et Messieurs,

Une nouvelle année s'est écoulée, une autre frappe à la porte, ouvrant par là même le compteur d'une nouvelle décennie.

Permettez-moi à cette occasion de vous présenter mes meilleurs vœux et de profiter de cette période d'espoir pour vous souhaiter ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, le plus de bonheur possible.

Vous découvrirez dans les pages suivantes quelle a été l'activité de la communauté en 2009. Année de transition pour notre collectivité qui s'est dotée de nouvelles compétences, toujours dans le but de servir au mieux l'intérêt général des habitants de ce canton.

C'est dans cette même optique que nous avons décidé en fin d'année de confier à la communauté de communes Causse Ségala Limargue la compétence Petite Enfance. Préoccupation ô combien importante pour des familles bien souvent prises par une activité professionnelle à laquelle viennent s'ajouter des temps de trajet domicile-travail importants. Les évolutions de la société conduisent les élus à adapter leur politique en fonction des besoins émergents. Nous sommes là dans notre pleine responsabilité, dans un champ d'actions qui permettra de renforcer l'attractivité de ce territoire.

Au-delà des préoccupations quotidiennes, nous devons nous pencher sur les questions d'avenir, avec comme épée de Damoclès, les réformes à venir. Les élus de ce canton ont choisi une démarche audacieuse et offensive en proposant aux cantons voisins de Livernon et Latronquière une étude d'opportunité. Si l'évolution des communautés de communes doit se faire, elle doit s'organiser mais ne pas être une cause à l'agrandissement.

Nous travaillerons sur ces propositions dans le courant de l'année 2010 pour que notre destin reste entre nos mains. A l'heure de conclure, permettez-moi de souligner la qualité du débat qui anime nos réunions. Je tiens à remercier chaque élu pour leur implication, leur engagement et leur lucidité.

Meilleurs vœux et heureuse année 2010.

Le Président - Vincent Labarthe



Depuis 2 ans maintenant, la commission travaille sur la prise de compétence Petite Enfance, le conseil communautaire ayant jugé celle-ci comme un facteur de développement social et économique. L'accueil de nouveaux habitants sur le canton et en particulier de jeunes actifs, est fortement lié aux structures sociales (garde des enfants, divertissements, sport). Pour arriver à mettre en place ces actions, la commission s'est appuyée sur la M.S.A., la C.A.F. comme partenaires financiers et sur la SCIC compétence et territoire pour le montage des dossiers et l'animation. Les acteurs du territoire, assistantes maternelles, crèches et mairies ont également été associés.

1- le nombre d'enfants sur le canton :	
- de 0 à 2 ans.....	174
- de 3 à 5 ans.....	166
TOTAL...	340

2 - les modes de garde

a) les assistantes maternelles

Elles sont 37 réparties sur le territoire. Ce sont elles qui gardent le plus grand nombre d'enfants.

b) les structures d'accueil

☞ crèches

du territoire

☞ SMA Les Premiers Pas en Ségala : agrément 18 places, gérés par le SIVU de 7 communes dont 5 hors communauté

☞ Crèche parentale «Les Ballons Rouges» à Cardaillac : agrément 16 places hors territoire

☞ Crèche parentale «La Maison des Petits» à Gramat : agrément 22 places. (En moyenne 10 enfants du canton sont gardés)

3 - les difficultés rencontrées par les assistantes maternelles et les crèches

- les assistantes maternelles sont souvent isolées et souhaitent pouvoir se rencontrer entre elles avec les enfants qu'elles gardent

- elles ont besoin d'un lieu d'accueil identifié soit également lieu d'informations (juridique...) et de formation

- les structures d'accueil connaissent des problèmes financiers qui pourraient à terme, mettre en péril leur fonctionnement. Celles des territoires voisins ont la même problématique.

La commission a proposé au conseil communautaire du 26 Novembre 2009 la création d'un Relais Assistantes Maternelles et une participation financière aux structures qui accueillent des enfants du territoire.

1 - Le R.A.P.E.(Relais Assistantes Petite Enfance).

C'est un lieu d'accueil des parents, assistantes maternelles et enfants. Une salle affectée sera mise à la disposition par la mairie de Lacapelle (ancien magasin Catena) et une itinérance sera mise en place sur les communes qui le souhaitent. L'embauche d'un «Educateur Jeunes Enfants» pour 0.40 équivalent temps plein/semaine est prévue.

Le coût prévisionnel est de 23 377 €. Après déduction des prestations de la C.A.F., de la M.S.A. et l'évaluation du service rendu gratuitement (prêt de salles par les communes), l'effort financier de la communauté de communes Causse Ségala Limargue est estimé environ à 9 000 €.

2 - La participation financière aux crèches

2 niveaux de participation selon appartenance ou non au territoire :

- pour chaque structure accueillant des enfants du territoire

✓ Une participation par enfant/heure effectuée, pour chaque structure.

- pour les structures du territoire

✓ Une aide au fonctionnement liée à l'agrément en nombre d'enfants

a) la participation par enfant du territoire/heures effectuées.

Heures de garde effectuées sur le territoire :

➤ SMA LABATHUDE	- 11 772 h
➤ CARDAILLAC	- 11 314 h
➤ GRAMAT	- 8 083 h
TOTAL	31 169 H

Le montant de l'aide décidé est de 0.65 €/heure, ce qui donne un financement de :

LABATHUDE	11 772 H x 0.65 € = 7 652 €
CARDAILLAC	11 314 H x 0.65 € = 7 354 €
GRAMAT	8 083 H x 0.65 € = 5 254 €
TOTAL	20 260 €

b) Pour les structures du territoire.

L'aide au fonctionnement liée à l'agrément est fixée à 450 €. L'effort de la communauté de communes sera de 8 100 € pour Labathude et de 7 200 € pour Cardaillac.

Une convention sera signée avec chaque structure ainsi qu'un contrat Enfance Jeunesse avec la C.A.F. et la M.S.A.

TOTAL PARTICIPATION CCCSL	
R.A.M 14 h/Semaine.....	9 000 €
/heures de garde effectuées dans les structures	20 260 €
/agrément, crèches du territoire.....	15 300 €
TOTAL.....	44 560 €

La contrepartie de la C.A.F. est en cours de discussion. Toutes ces propositions ont été acceptées par le conseil communautaire. Bien sûr, il faudra faire évoluer et améliorer ces mesures, en créer d'autres si besoin, mais l'essentiel était d'amorcer la dynamique sur ce sujet.

En 2008, la communauté de communes a créé la zone d'activités de Ribaudenque. Le permis de construire avait été accordé sous réserve que la sortie sur la RD 940 soit sécurisée. Fin 2008, le Conseil Général a demandé à la commune de Lacapelle-Marival de réfléchir à la mise en place d'un aménagement de carrefour à la sortie de cette zone. Dès lors, il nous a semblé opportun de lancer une étude afin de sécuriser globalement l'entrée du village en solutionnant l'accès aux deux zones d'activités et en réduisant la vitesse des véhicules. L'étude a fait ressortir 3 types d'aménagement possibles :

- 1 - un tourne à gauche avec une troisième voie
- 2 - un tourne à gauche
- 3 - un giratoire

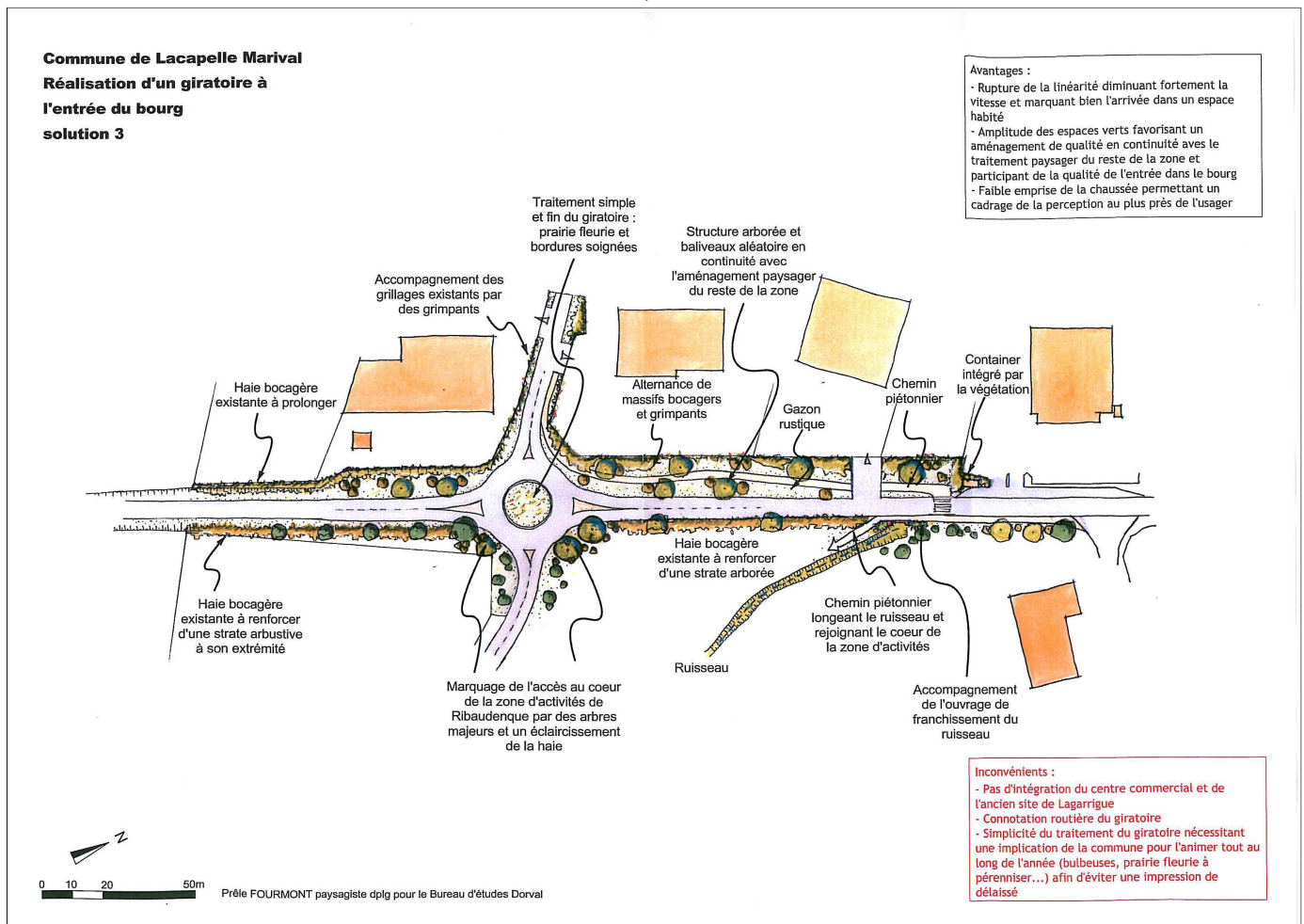
Au vu des avantages et des inconvénients de chaque aménagement, le conseil communautaire, dans sa séance du 11 Décembre 2008 a retenu la

solution technique n° 3, à savoir le giratoire. Cette solution permettra de sécuriser au mieux la circulation, de faire diminuer fortement la vitesse et d'améliorer l'esthétique sur l'entrée du village. Au niveau du financement de cet aménagement, le Conseil Général prendra à sa charge les 2 voies de roulement. Le surplus des travaux devrait rester à la charge de la commune de Lacapelle-Marival.

La communauté de communes Causse Ségala Limargue a été sollicitée pour participer au coût de ces travaux, vu que cet aménagement est nécessaire pour desservir l'entrée de la zone d'activités communautaire.

Après de longs débats, nous avons retenu une participation financière de la communauté de communes Causse Ségala Limargue pour un tiers du coût restant.

Les travaux sont programmés par le Conseil Général pour 2010.





■ Pôle d'Excellence Rurale de LEYME



Un projet partiel de fonctionnement du pôle multiculturel communautaire a été présenté à la commission. Ce document rédigé par Mr LANDAS (Directeur de l'Association Ségala Limargue) en collaboration étroite avec Mme MUZAS (Directrice de la bibliothèque de Prêt du Lot) a été analysé et de nombreux points de fonctionnement ont été abordés.

Cette médiathèque a une portée communautaire donc intercommunale en liaison avec l'ensemble des équipements et points de desserte existants.

Elle s'insère dans le pôle multiculturel aux côtés des autres activités : cyber base, théâtre, cinéma, spectacles, retransmissions, etc... Elle est portée par la communauté de communes Causse Ségala Limargue avec des modalités qui restent à régler.

Plusieurs instances seront impliquées dans le fonctionnement de la médiathèque : un comité technique, un comité de pilotage et la commission Culture de la communauté de communes Causse Ségala Limargue.

Le comité technique sera composé de représentants des diverses bibliothèques et de la personne salariée.

Son rôle : proposer la programmation d'animations et participer à la mise en œuvre opérationnelle.

Le comité de pilotage sera composé d'élus, de représentants institutionnels, de membres qui restent à désigner et de représentants d'activités culturelles.

Le rôle de la commission culturelle sera de contrôler l'exécution du projet de développement, d'impulser les orientations, d'évaluer les moyens nécessaires aux réalisations.

La commission d'embauche vient de recruter une personne pour diriger le fonctionnement de la médiathèque. Il s'agit de Mme LANDES de Rouqueyroux.

Concernant l'activité cinéma, une réunion a eu lieu avec les représentants de Figeac-Communauté. Il va s'avérer très difficile de travailler avec eux à cause de contraintes de fonctionnement trop importantes posées par le centre national cinématographique. Un contact a été pris avec les foyers ruraux en vue d'un fonctionnement itinérant.

■ Pôle d'Excellence Rurale de THEMINETTES

Cette salle de concert, comme la médiathèque de Leyme, vient d'être réceptionnée. Dans quelques jours, les essais définitifs auront lieu. Comme annoncé au dernier conseil communautaire, Marie Cécile Lavergne accompagne le démarrage des dossiers de fonctionnement et de gestion des Pôles d'Excellence Rurale.



■ Le Stade d'ANGLARS

Un comité de pilotage composé de représentants des écoles de Foot, de Rugby, de l'U.F.M., du Stade Marivalois, de la commission Sports et de la maîtrise d'Œuvre s'est réunie dernièrement en présence de Mme LAFAGE et Mr GIMENO, représentant la commune d'Anglars.

Un tour de table très constructif a permis d'avancer sur la proposition d'un cahier de charges.



En 2004, la communauté de communes Causse Ségala Limargue a pris la compétence voirie sur 1/3 des voies communales, ce qui représentait environ 150 km de route.

Depuis avril 2009, la communauté a décidé d'étendre cette compétence à toutes les voies communales classées, soit 470 km de route au total.

Cette compétence est complète, ce qui signifie que tous les travaux réalisés sur ces voies sont financés par la communauté de communes.

Cependant, chaque maire garde le pouvoir de police sur sa voirie communale.

Deux types de travaux sont nécessaires au maintien du bon état de nos routes :

- Les travaux d'investissement
- les travaux d'entretien

Les travaux

■ d'investissement

➤ Travaux de réfection des chaussées existantes :

Ils sont planifiés dans le temps avec un souci d'équité pour chaque commune.

Pour les voies prises en charge par la communauté en 2004, la réfection des 150 km est prévue d'être terminée en 2017.

Pour les 2/3 de la voirie prise en charge en 2009, une programmation prévoit la réfection de 25% de la voirie de chaque commune sur 5 ans.

Ces programmations sont réalisées par nos services, discutées en commission voirie et validées par le conseil communautaire.

Ces programmes annuels comprennent :

- Les travaux d'élagage des arbres, le curage des fossés, la pose de buses, le tout réalisé par les services de la communauté de communes.

- Les travaux de réfection de la chaussée sont, quant à eux, réalisés par des entreprises après consultation.



➤ La création de voies nouvelles

- Dans les lotissements, elles sont réalisées par entreprise dans le cadre de l'aménagement du lotissement.

- Les petites extensions de route nécessaires pour desservir des constructions nouvelles sont réalisées par les services de la communauté de communes Causse Ségala Limargue.

- En agglomération ou en zone aménagée la communauté prend en charge la chaussée jusqu'au revêtement.

Si une commune souhaite faire réaliser des travaux supplémentaires (enrobés, pose de bordures, de caniveaux etc.), celle-ci prend en charge la différence du coût.

■ Les travaux d'entretien

Tous les ans le fauchage et le débroussaillage de toutes les voies classées sont réalisés et pris en charge par la communauté de communes.

Tous les autres travaux d'entretien sont réalisés en régie par les services de la communauté de communes :

- ✓ le point à temps
- ✓ le curage des saignées
- ✓ l'élagage
- ✓ pose de buses et têtes de sécurité
- ✓ les petits travaux de réparation des ouvrages d'art (lorsque ceux-ci sont trop importants ou spécifiques, ils sont confiés à une entreprise spécialisée en la matière)
- ✓ le bouchage des trous avec de l'enrobé à froid
- ✓ la mise en place et l'entretien de la signalisation



Collecte et traitement des déchets

Depuis le 1er Janvier 2010, l'autorisation de déposer des déchets ménagers à la décharge communautaire d'Aynac a expiré. Nous déposons donc les collectes des bacs marron au quai de transfert de Figeac. Ces déchets sont ensuite transportés au centre d'enfouissement technique de Montech dans le Tarn et Garonne. Chaque tonne de déchets nous est facturée 113 €, soit un montant de 158 200 € annuel pour un tonnage de 1 400 tonnes H.T.. C'est pourquoi nous vous demandons la plus grande vigilance et d'éviter de déposer dans les bacs marron toutes les matières organiques pouvant être traitées par votre composteur individuel. Seule une prise de conscience collective et soutenue nous permettra de maîtriser ces coûts. Nous en profitons pour saluer le bon travail que chacun d'entre vous effectue sur le tri. Nous sommes dans des pourcentages de refus tout à fait acceptables.

Ensemble mobilisons-nous.

SIMPLIFIONS NOUS LA VIE...



Seuls ces déchets sont recyclables et exclusivement ces déchets là !!!
S'ils ne sont pas représentés, ils ne sont pas recyclables.

Tous les autres sont à déposer dans les bacs marron ou en déchetterie.

■ Contrairement aux prévisions pessimistes avancées en début d'année, la saison touristique 2009 affiche des résultats positifs à l'exception de l'hôtellerie.

Les lieux de visite et les offices de tourisme ont bien tiré leur épingle du jeu grâce à une saison jugée en progression par la majorité. A contrario, 1/3 des hôteliers estiment cette saison inférieure à la précédente.

La saison estivale :

Malgré la morosité économique et la prudence formulée par les professionnels en début de saison, l'activité touristique affiche des résultats en hausse par rapport à l'été 2008. La fréquentation s'est bien maintenue jusqu'à la dernière semaine d'Août favorisée par une rentrée scolaire généralisée au 3 septembre.

Le temps ensoleillé et chaud a, quant à lui, encouragé les séjours en camping.

Des comportements qui s'adaptent au contexte de crise économique :

- Les réservations sont de plus en plus tardives et les courts séjours se développent même en saison estivale.
- La recherche d'activités et d'animations gratuites est plus que jamais d'actualité et participe au choix de la destination.
- Une hyper sensibilité aux prix des prestations qui va parfois jusqu'au marchandage.

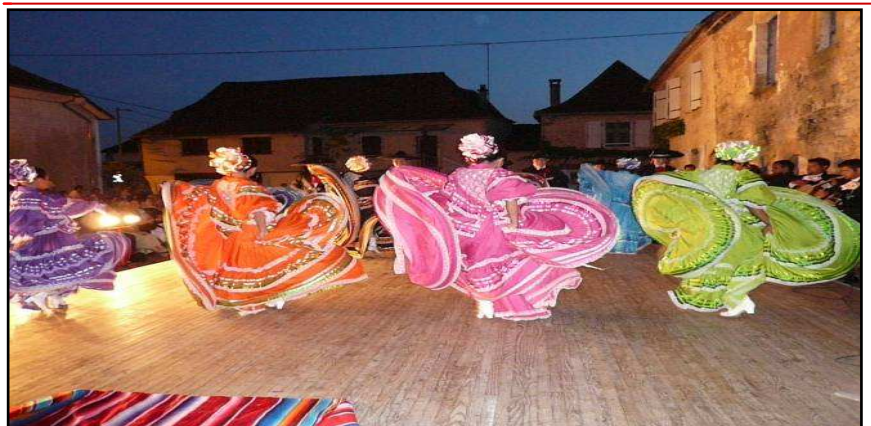
Quelles sont les principales demandes d'informations et tendances de consommation ?

- La demande en **activités est toujours très orientée vers la nature** (accès libre et gratuit) : petite randonnée à pied ou à vélo à pratiquer en famille, la pêche de plus en plus

souvent citée et, en saison estivale, les sites de baignade accessibles sont les demandes les plus courantes.



- Les **circuits touristiques à la journée** avec visites libres répondent également à des demandes fréquentes quelle que soit la saison.
- Les activités de **visite adaptées aux enfants** répondent aujourd'hui à une réelle attente de la part des familles.
- Des demandes de dernière minute en **hébergement** en progression et sensibles à la météo qui portent le plus souvent sur les formules à consommer à la nuitée. En résumé, des demandes de conseils très personnalisées en relation avec le budget disponible.



Cette année encore, on constate une bonne fréquentation du spectacle de danses d'Amérique Latine à Rudelle avec un groupe de qualité fort apprécié.

Cinéoile : un public nombreux a participé aux diverses soirées avec un spectacle de qualité apprécié de tous.

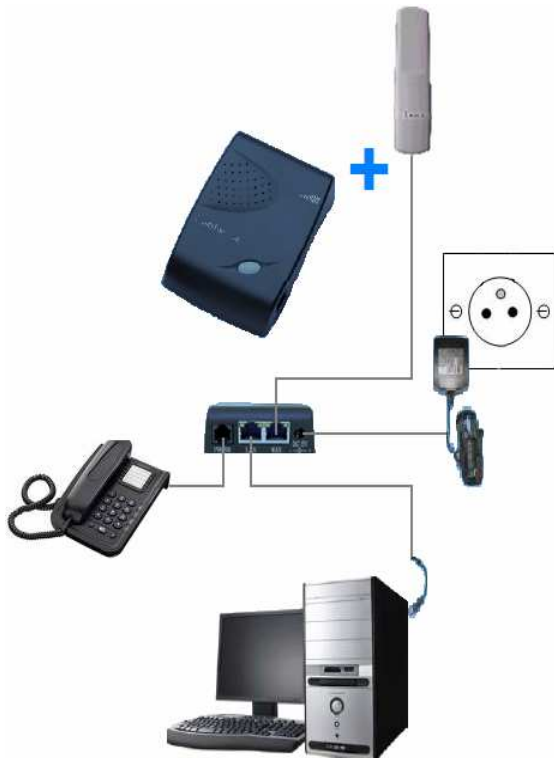
L'engouement pour les chemins de St-Jacques est toujours aussi prononcé et les villes haltes sont visitées par de très nombreux pèlerins ou randonneurs. Leurs demandes sont de plus en plus précises et spécifiques et nécessitent parfois d'avoir l'expérience du chemin. Certains gestionnaires d'hébergement d'étape notent que cette clientèle n'est pas épargnée par les réductions de budget qui portent le plus souvent sur le repas du soir.



Internet Haut Débit

INTERNET HAUT DEBIT

@ SERVICES + LA TELEPHONIE



e P.I.G.

La communauté de communes a lancé le Programme d'Intérêt Général (P.I.G.) en Janvier 2007. Il permet aux propriétaires de bénéficier sous certaines conditions d'aides financières pour la réhabilitation d'une résidence principale ou d'un logement locatif à l'année.

Au vu du bilan positif de l'opération, le conseil communautaire a décidé de prolonger le P.I.G. d'une année.

Le P.I.G. a généré plus de 2 200 000 € de travaux dans le secteur du bâtiment sur 3 ans. Ce programme a aussi un effet levier pour les entreprises locales qui ont réalisé 80 % des chantiers.

Propriétaires occupants

68 logements ont reçu une subvention ou seront prochainement financés

Plus de 885 000 € de travaux générés

Plus de 188 000 € de subventions octroyées par les différents financeurs

dont 36 096 € par la communauté de communes

Propriétaires bailleurs

27 logements améliorés ou créés

Plus de 1 390 000 € de travaux générés

Plus de 668 000 € de financements publics réservés

dont 37 000 € par la communauté de Communes.

PERMANENCES DU P.I.G.

1er semestre 2010	Lacapelle-Marival	Aynac	Labathude	Thémines	Cardaillac
	10h00 - 12h00 STR Conseil Général	10h30 -12h00 Mairie	14h00-15h30 Mairie	10h30 -12h00 Mairie	14h00-15h30 Mairie
Février				Jeudi 18 février	Jeudi 18 février
Mars	Jeudi 11 Mars	Jeudi 25 Mars	Jeudi 25 Mars		
Avril	Jeudi 8 Avril			Jeudi 29 Avril	Jeudi 29 Avril
Mai	Jeudi 6 Mai	Jeudi 27 Mai	Jeudi 27 Mai		
Juin	Jeudi 10 Juin			Jeudi 24 Mai	Jeudi 24 Mai
Juillet	Jeudi 8 Juillet	Jeudi 22 Juillet	Jeudi 22 Juillet		

Pour tout renseignement s'adresser à la communauté de communes au 05.65.11.08.08

O F F R E S (en € T.T.C.)

Internet		Internet + la téléphonie
512/128	24,90 €	
512/256	29,90 €	44,90 €
1024/512	34,90 €	49,90 €
2048/1024	39,90 €	54,90 €

FORFAITS MENSUELS en Illimité (€ TTC)

Antispam et antivirus mis à disposition par MeshNet SAS

Fourniture de l'Équipement Client prise en charge par la Collectivité

Frais d'Accès au Service..... 60€

Paramétrage et Activation du kit de Connexion 60€

INTERNET

Option Installation de l'Équipement Client 160€

TELEPHONIE

Configuration, Mise en Service de l'adaptateur
Prise en charge par meshNet SAS

CHOIX 1 :
Location Mensuelle de l'adaptateur 3,90 € TTC

CHOIX 2 :
Achat de l'adaptateur 85,00 € TTC

ADRESSES MAIL (jusqu'à 5) @meshnet.fr

Pour tout renseignement : Tél. 0 800 778 780